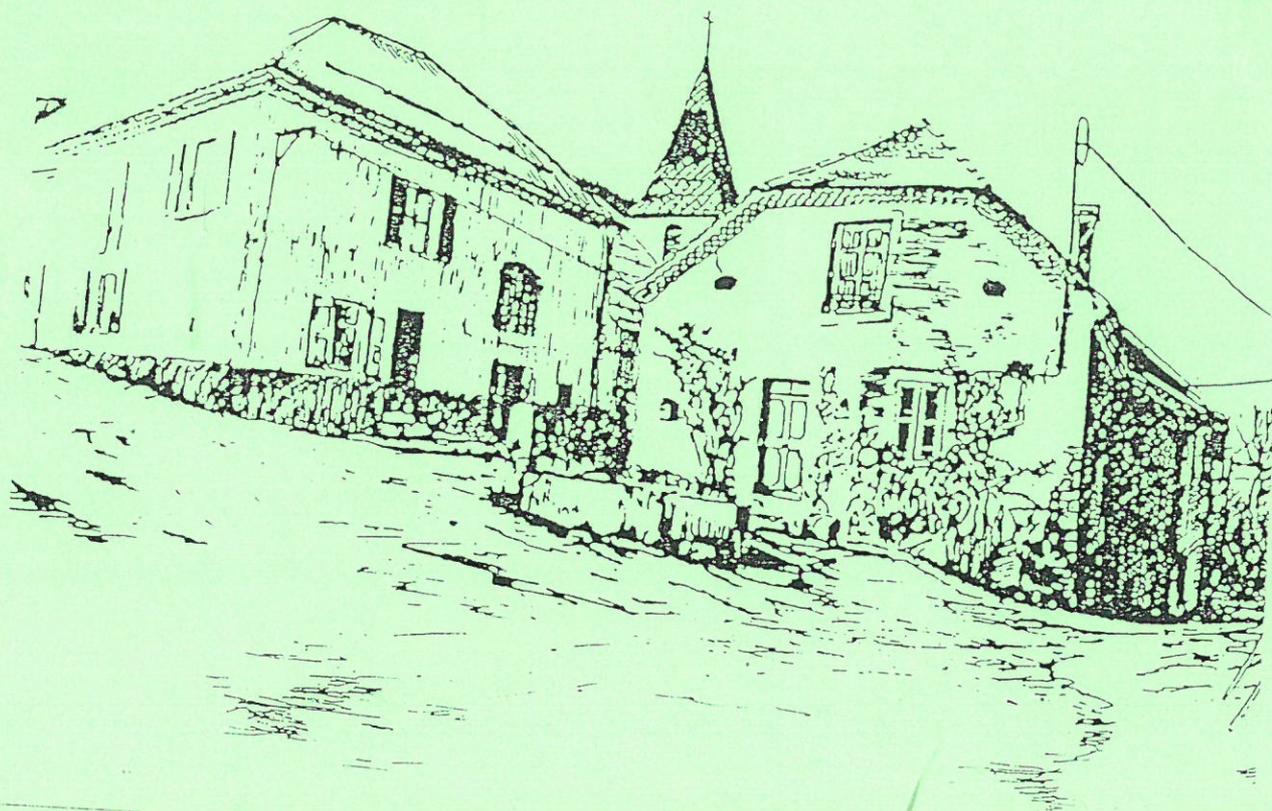


MOIS DE JUIN 1998

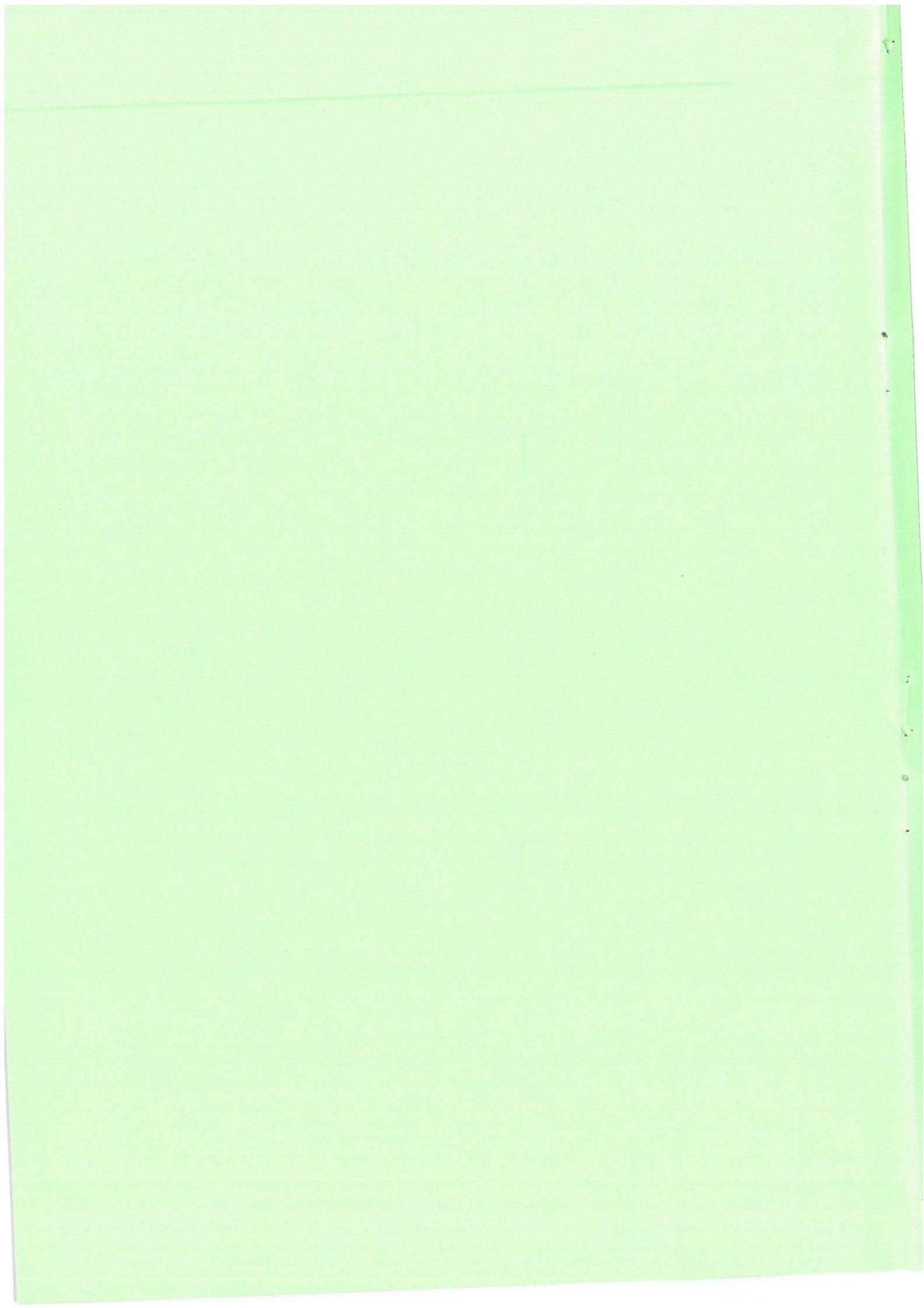
N°28

INFOS MUNICIPALES

COMMUNE DE MIRIBEL-LANCHATRE



Bonnes Vacances



⇒ EDITORIAL

Voici venir le temps des vacances. L'activité de l'équipe municipale sera un peu au ralenti et les réunions moins nombreuses.

Nous continuerons cependant à travailler sur des dossiers urgents pour notre communauté villageoise.

Pour le projet du village d'activités, l'étude du chauffage collectif bois a été lancée. Ce chauffage pourrait alimenter la quinzaine d'habitations du lotissement communal ainsi que les habitations du lotissement privé contigu au PRE TARACHOU.

Pour l'automne, la Direction Départementale de L'Equipement aura terminé l'avant-projet de tout ce qui est voirie et réseaux. Entre-temps, le dossier du lotissement aura été approuvé.

Ce projet qui fait la UNE de colloques et de réunions met un peu de temps à se concrétiser. L'enjeu est très important pour notre commune, aussi, nous faut-il rechercher un maximum de garanties financières, mais aussi définir au mieux des règlements qui nous permettent de réaliser une opération de qualité.

L'enquête publique concernant la modification du Plan d'Occupation du sol est en cours et se prolongera jusqu'au 10 Juillet. Celle-ci prend en compte essentiellement les modifications pour le village d'activités et des modifications des règlements d'urbanisme, d'architecture et d'environnement des différentes zones constructibles.

Différents travaux d'élagage, d'entretien des massifs ont été réalisés au printemps avec le personnel et la participation des élus.

Durant le mois de Juillet, la réfection de la voirie du chemin de PAQUAROU, une partie du chemin du Plan ainsi que l'entretien normal des autres chemins communaux seront effectués.

De tout cela, mais aussi de tous les sujets qui concernent MIRIBEL, nous pourrions dialoguer à l'**ASSEMBLEE GENERALE** du village. **RENDEZ-VOUS** pour tous les habitants le **VENDREDI 26 JUIIN à 20 H 30 à la Salle Polyvalente.**

**BIENVENUE A**

Kilian, Pascal DODE né le 21 Avril 1998

Marie-Sarah , Hélène NIER née le 20 Mai 1998

**RECENSEMENT OBLIGATOIRE
MILITAIRE**

Les garçons nés en AVRIL - MAI - JUIN 1981
AVRIL - MAI - JUIN 1982

doivent se faire recenser en Mairie avant le mois de Juillet 1998

La carte de transport scolaire 1998

- ❶ Je demande un dossier de transport scolaire auprès de mon établissement. Je le remets complété et signé avec un justificatif de domicile avant le 11 JUILLET 1998.
- ❷ A partir du 6 Juillet et impérativement avant le premier jour de la rentrée, j'achète la carte de transport dans une Perception. Elle coûte 250 F.
- ❸ Avant le 23 Octobre 1998, je retire mon étiquette d'identité auprès de mon établissement. Je la colle sur ma carte.
- ❹ Avant le 1er Mars 1998, j'achète le timbre de transport à 125 F dans une Perception afin de payer la seconde partie de ma participation annuelle.



RAPPEL : La salle polyvalente doit être rendue en état après chaque utilisation. Il semblerait que l'entretien minimum demandé n'est pas toujours fait par les associations utilisatrices.
Nettoyer les tables, ranger les chaises et tables, nettoyer le frigo, ranger la cuisine, donner un coup de balai, vider la poubelle, nettoyer les toilettes, un minimum pour permettre à ceux qui viennent derrière vous, de travailler, de se distraire dans une salle accueillante et propre.

UN ETAT DES LIEUX SERA FAIT AVANT ET APRES UTILISATION PAR LES ASSOCIATIONS. L'imprimé est à retirer en mairie



**A NE PAS OUBLIER L'ASSEMBLEE GENERALE
DU VILLAGE QUI AURA LIEU LE 26 JUIN 1998
A 20 H 30 à la salle polyvalente**

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 1998

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L.
PUISSAT J. MERLE I.

Etaient absents / Excusés: BONINO A. (Pouvoir GAUTHIER M) POLITANO M.
GARCEAU J. - PIROT M. - NIER M.

ORDRE DU JOUR

1. DELIBERATIONS

- a) SE 38 : modification statuts
- b) Dossier lotissement : modification prix
- c) demande de financement FNADT - 5 b concernant l'aménagement paysager du Pré Tarachou.
- d) régularisations foncières : parcelles GAUTHIER M. et PUISSAT Y.

2. PLAN D'OCCUPATION DU SOL

- Modification du POS - recommandations architecturales

3. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

4. DIVERS

□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□

1. DELIBERATIONS

- a) statuts SE 38 5Syndicat d'Electricité)

A l'unanimité des membres présents (7 voix), le conseil municipal adopte la modification des statuts du SE 38 concernant la fixation du quorum et majorité qualifiée pour les délibérations du Comité syndical (budget et statuts).

- b) Dossier lotissement (7 voix pour)

Par délibération du 23 Février, le Conseil Municipal a désigné les "Pressés de la cité" pour réaliser le dossier "lotissement". Le Prix mentionné était de 55 000 F. Ce prix est ramené 35 000 F. Le reste des frais de dossier seront pris en charge par le lotisseur privé qui profite par ailleurs de l'étude et du plan de masse, financés par la commune.

c) Demande de financement FNADT - 5B (7 voix pour)

Suite à une réunion de travail avec les responsables de la DATAR et de la DDAF, le conseil décide de faire une demande de subvention pour le financement de l'aménagement paysager du PRE TARACHOU. Les subventions pourraient être de l'ordre de 30% de la part du FNADT et de 30 % du 5b.

d) Foncier : Régularisations.

Ces régularisations concernent

♦ la parcelle N°179 qui appartient à Michel GAUTHIER et sur laquelle est implanté l'abribus N°1 et le transformateur.

Michel GAUTHIER accepte de céder cette parcelle à la commune.

♦ la parcelle N°579 qui appartient à Yves PUISSAT. Celui-ci accepte de céder environ 50 m2 de cette parcelle qui correspond à l'emprise du transformateur situé à "Queulonge".

Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la commune.

Le conseil donne son accord (7 voix pour).

2. PLAN D'OCCUPATION DU SOL

Du fait de la réalisation du village d'activités, la commune va procéder à une modification du Plan d'Occupation du Sol.

Ces modifications vont concerner :

♦ le zonage du PRE TARACHOU

♦ quelques modifications de zonage pour des parcelles mal classées lors de la révision en 1994.

♦ l'élaboration d'un règlement du futur lotissement

♦ un règlement du POS beaucoup plus strict quant à l'architecture des constructions à venir. Par exemple : implantation des constructions dans le sens de la pente, homogénéisation de la couleur du crépi des façades, des tuiles, augmentation de la pente de la toiture qui passe de 70 % à 85 % voire 120 % maximum.

Une plaquette spécifiant ces précisions sera distribuée à chaque demande de permis de construire.

L'enquête publique commencera en Juin et durera 1 mois. La demande pour désigner un commissaire enquêteur a été faite auprès du Tribunal.

Cm27.04.98 P2

3. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

- Travaux

- ◆ Suite à une réunion avec France Télécom et le Maître d'oeuvre "Etudes et Projets" une demande de subvention pour l'enterrement des réseaux France Télécom sera faite auprès du Conseil Général (travaux programmés en 1999 concernant le secteur PRE TARACHOU et le lotissement BLANC GONNET).

- ◆ Le 6 Avril, les élus ont rencontré la chargée de communication du Parc Naturel du Vercors. Elle va réaliser la plaquette qui servira à faire connaître notre village d'activités auprès des porteurs de projets.

- ◆ Le 27 Avril, la commission Appel d'Offres s'est réunie pour réceptionner les demandes de candidatures des entreprises pour réaliser les travaux de remise en état du chemin de PAQUAROU. Les sept entreprises candidates à ce marché ont été retenues. Ouverture des plis le **14 Mai 1998 à 16 heures.**

4. DIVERS

- Logements HLM de Cassoulet

Certains locataires souhaiteraient acquérir le logement qu'ils occupent.

La municipalité a adressé un courrier à la Société Dauphinoise de l'Habitat dans ce sens.

La réponse de la SDH indique les modalités à accomplir et précise que la procédure sera longue. La commune a transmis la copie du courrier à tous les locataires de ces logements. Affaire à suivre.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE.

**PROCHAINE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
LE LUNDI 8 JUIN à 20 H 30 en MAIRIE.**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 1998

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M., NIER M.
POLITANO M. PIROT M. MERLE I. GARCEAU J. BONINO A.
PUISSAT J.

Etaient absents /Excusés: BELLEVILLE L.(pouvoir GAUTHIER M.)

ORDRE DU JOUR

1. DELIBERATIONS

- a. Marché chemin de Paquarou
- b. Etude de faisabilité chauffage bois
- c. Eclairage public la Pierre Ronde

2. MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DU SOL

3. COMPTES RENDUS REUNIONS

4. DIVERS

□□□□□□□□□□

1. DELIBERATIONS

A. Marché chemin de Paquarou

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réfection du chemin de Paquarou.

Sur les 7 entreprises consultées, 6 ont répondu. Le prix estimatif était de 606 000 F.

La proposition de l'entreprise GERLAND est la plus intéressante à **416 938.32 F**

T.T.C. Les travaux commenceraient au mois de Juillet et dureraient environ 20 jours.

M. LE Maire demande au Conseil de l'autoriser à passer le marché avec cette entreprise et à signer tous les documents nécessaires.

A l'unanimité le conseil donne son accord (11 VOIX POUR).

B. Etude de faisabilité concernant le chauffage collectif bois

La préétude de l'AGEDEN sur le projet d'un chauffage automatique au bois est terminée. Il en ressort que la réalisation d'un chauffage bois est envisageable sur l'opération immobilière du PRE TARACHOU.

Une étude de faisabilité doit être lancée afin de préciser les aspects suivants du projet:

- La solution technique optimale (chaufferie, réseau, distribution et chaleur)
- l'exploitation de la chaufferie (approvisionnement, intervenants, organisation),
- le coût du projet
- le financement (subvention, montage financier)
- le bilan économique en coût global (prix de revient de la chaleur)
- le montage juridique (Maître d'ouvrage de l'opération, mode de gestion et d'exploitation, etc...)

M. LE MAIRE propose de désigner l'AGEDEN pour effectuer cette étude.

Son coût sera de : Prestation AGEDEN 20 000 F
 Prestation Bureau Etude CER..... 20 000 F

TOTAL 40 000 F H.T.

SOIT **48 240 F. T.T.C.**

FINANCEMENT sollicité Plan bois énergie
 AUTOFINANCEMENT COMMUNAL

80 %

9 648 F. T.T.C.

A l'unanimité le conseil Municipal (11 voix pour) donne son accord pour le financement et autorise M. Le Maire à signer tous les documents nécessaires.

C. Eclairage Public - programme 1997 - secteur de la PIERRE RONDE

Ce programme concerne la mise en place de candélabres. Sur les 4 entreprises consultées, trois ont répondu. Le prix estimatif était de 56 000 F. La commission travaux propose de retenir l'Entreprise d'Equipements Électriques dont le devis s'élève à **41 926.83 F.TTC.**

Ces travaux seront financés à 40 %.

A l'unanimité (11 voix pour) le Conseil donne son accord.

2. MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DU SOL

L'enquête publique se fera du **10 JUIN au 10 JUILLET 1998**. Le commissaire enquêteur recueillera en mairie les observations du public les **6 et 8 JUILLET de 16 heures à 18 heures**. Le public peut prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ouvert, à cet effet, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.

CM8.06.98P3

3. COMPTES RENDUS REUNIONS**A. Commission TRAVAUX**

⇒ Chemin de PAQUAROU

Les travaux vont consister :

- en la remise en forme de la chaussée, du pont de Paquarou jusqu'aux "Adrets",

- ~~mise en place de buses pour traversée de chemin,~~

- revêtement en enrobé de la ferme St Paul jusqu'aux "Adrets"

Rappel du financement : 180 000 F du Conseil Général plus 60 % de 400 000 F provenant de la Dotation globale d'Equipement.

⇒ Eclairage public sur le secteur de la PIERRE RONDE

Les travaux consistent en la mise en place de candélabres en bordure de la route départementale entre les maisons de MM. DEI NEGRI et PUISAIS. Un éclairage sera également installé à proximité du four banal.

B. Comité de pilotage PRE TARACHOU

La réunion du 6 Mai dernier, avait pour but de définir les implications de chaque partenaire :

- | | |
|--|-----------------------------|
| - cahier des charges | : SDH et Pressés de la cité |
| - règlement général du lotissement | : Pressés de la cité |
| - étude de faisabilité chauffage | : AGEDEN |
| - demande de subvention extension réseau EDF | : DDE |
| - estimation extension réseau eau/assainissement | : DDE |
| - dossier communication | : PNRV |
| - demande de subvention | : DATAR - 5 b |

La prochaine réunion aura lieu le 26 JUIN 1998 à 9 heures.

4. DIVERS

M. Le Maire rappelle l'**ASSEMBLEE GENERALE DU VILLAGE** qui aura lieu le **26 JUIN 1998 à 20 H 30**. La population toute entière est conviée.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 24 AOUT 1998 à 20 H 30

INFORMATIONS
DIVERSES

COMMISSIONS

COMMUNAUTE DE COMMUNE
CANTON MONESTIER DE CLERMONTBUREAU SYNDICAL

Président : Mr PION,
1er Vice-Président : Mr GAUTHIER,
2° Vice-Président : Mr CHABUEL,
3° Vice-Président : Mr RIOTTON,
4° Vice-Président :
Membres : Mrs ESTORNEL, PITARELLO, SERAFIN, Mme PERON.

♦ COMMISSION EDUCATION SPORT ET CULTURE

Emala - Aménagement du temps de l'enfant - contrat ville enfance jeunesse - relations associations

Responsable : Mr Michel ESTORNEL

Membres : Mmes Annie CIMADOMO, Martine POLITANO, Mrs André GAUDET TRAFFY, Robert BONIFACI

♦ COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Relation avec la C.C.I - Commercialisation de la zone - Accueil créateurs d'entreprises -

Responsable : Mr Claude PION

Membres : Mmes Camille CHATELARD, Hélène ROSSI, Mrs Edouard BLANC, André PELLAT FINET, Michel GIBERT, Alain BONINO, Jacques AGNES

♦ COMMISSION SUIVI DES TRAVAUX

Responsable : Mr Bruno PITARELLO

Membres : Mrs Edouard BLANC, Marcel SERAFIN, Bernard FILLIT, Robert RIOTTON, Luc CHABUEL

♦ COMMISSION ORDURES MENAGERES

Responsable : Mr Michel GAUTHIER

Membres : Marcel SERAFIN, Jean Pierre GARNIER, Jean Yves REPELLIN, André GAUDET TRAFFY, Luc CHABUEL, Dominique MOLINARI, Jean Marc COSSARD

♦ COMITE DE PILOTAGE : CHANTIER D'INSERTION

Responsable : Mr Michel GAUTHIER

Membres :

♦ COMMISSION ECLAIRAGE PUBLIC

Responsable : Mr Michel GAUTHIER

Membres : délégués chaque commune

♦ **COMMISSION POMPIERS**

Centre de Secours - Corps Sapeurs Pompiers - Sécurité de l'ensemble des bâtiments

Responsable : Mr Luc CHABUEL

Membres : Mme Jacqueline GENOIS (Avignonet) Mrs Michel GIBERT (Chateau Bernard), Marcel MARTIN DHERMONT (Gresse), François RIONDET (Monestier), Denis CIAN (Roissard), Michel ESTORNEL (Sinard), Bruno PITARELLO (St Andéol), Maurice VALLIER (St Guillaume), Robert RIOTTON (St Martin), Paul OGIER (St Michel), Raphael REPELLIN (St Paul), Marcel SERAFIN (Treifort), Marcel ALBERELLI (St Martin de Clelles)

♦ **COMMISSION EAU**

Responsable : Mr Robert RIOTTON

Membres : Mme Camille CHATELARD, Mrs Luc CHABUEL, Edouard BLANC, Jean Louis DECHAMBRE, Albert CUCHET, Jean Paul CHION, Marius MERIT

♦ **COMMISSION SCHEMA DIRECTEUR - LOGEMENTS - HABITAT**

Responsable : Mr Robert RIOTTON

Membres : Mmes Camille CHATELARD, Frédérique PERON, Mrs Luc BELLEVILLE, Luc CHABUEL, Albert CUCHET, Jean Louis DECHAMBRE, *Luc PUISSAT*

♦ **COMMISSION ACCUEIL PETITE ENFANCE - COMMISSION SANTE ET SOLIDARITE**

Contrat enfance - Garderies péri scolaire - Halte garderie - Cantine scolaire - Relation SAD/ADMR/DISS

Responsable : Mme Frédérique PERON

Membres : Mmes Marie Jo VILLARD, Annie CIMADOMO, Mrs François RIONDET, Claude PION, Michel GAUTHIER, Jean LOBROT, Jean Marc COSSARD

Groupe de pilotage - structure à vocation multiple : Mrs les élus Jean LOBROT, Michel GAUTHIER, Luc PUISSAT, Claude PION ; Mmes Laure DUTAUT, Corinne SCHERRER, Anna GRASSANO, Agnès CALLENDRET, Maryse PIOT, Mr PERRIN Yves ; Docteur AUDRAIN et GALLO (CMP),

♦ **COMMISSION ETUDE ET PROGRAMMATION**

Responsable :

Membres : Mrs Claude PION, Jean Paul CHION, Luc PUISSAT, Roger PELLAT FINET, Jacques AGNES, Frédérique PERON

♦ **COMMISSION APPEL D'OFFRES**

Titulaires : Mrs Edouard BLANC, Jean Paul CHION, Luc CHABUEL, Claude PION
Suppléants : Mme Patricia REYNAUD, Mrs Jean Louis DECHAMBRE, Jean Pierre GARNIER

♦ **GRUPE DE TRAVAIL INFORMATIQUE**

Membres : Mrs Claude PION, Jean Paul CHION, Denis RUCHIER BERQUET, Alain BONINO

◆ GROUPE DE TRAVAIL CANTINE

Membres : Mmes Camille CHATELARD, VIDAL Mrs Michel ESTORNEL, Bernard FILLIT, Albert CUCHET, Jacques AGNES, Christophe PRAYER, Michel GIBERT

◆ S.A.T

Membres : Mme Camille CHATELARD, Mrs Claude PION, Luc PUISSAT, Robert RIOTTON, Denis RUCHIER BERQUET

ASSOCIATION L'AGE D'OR
PARC LOUIS SAMUEL
38650 MONESTIER DE CLT
☎ : 04.76.34.11.75

Madame, Monsieur,

Lors de l'assemblée générale de l'association l'Age d'Or du vendredi 27 février 1998, les objectifs de l'association ont été redéfinis.

Cette association a pour objet l'animation auprès des personnes âgées.

Aujourd'hui, le fonctionnement de la maison montre qu'il y a un réel besoin d'impliquer d'avantage les élus, les familles, les bénévoles et les associations dans la vie de cet établissement. En effet, si la gestion est assurée par la Communauté de Communes, il est primordial de travailler sur l'image de l'établissement tout en permettant une ouverture vers l'extérieur en travaillant en étroite collaboration avec le tissu associatif, culturel...

Si « la vie dans la maison » est sous la responsabilité de la direction de l'établissement, l'association devrait être un outil pour une aide à l'élaboration de projets, un organe qui peut aider à la prise de décision sur tout ce qui concerne la vie de la maison.

Ayant connaissance de l'état de dépendance des résidents du domicile collectif, la direction peut déjà faire un certain nombre de propositions d'actions d'animation adaptées aux personnes âgées. L'objectif étant de les maintenir ou de les aider à évoluer dans leur vie quotidienne que ce soit relationnel, physique, psychique...

Animations prévues :

- Atelier d'écoute corporelle (mobilisation du corps et du tonus musculaire) .Séances animées par une ergothérapeute.
- Atelier d'expression autour de l'argile, collage, peinture, graphisme, écriture.
- Animations musicales : accordéon,chants.
- Expositions : connaissance des artistes locaux. Exposition prévue en juin.
- Formations et informations sur les différents besoins des personnes âgées: diététique,santé.

C'est aussi par votre soutien que ces actions pourront se réaliser.
D'avance, nous vous remercions de votre participation.

- J'adhère à l'Association l'Age d'Or. Ci-joint chèque de 50 FRF.
- Je soutiens les actions d'animation en faisant un don deFRF.

(Libeller votre chèque à l'ordre de l'association l'Age d'or)

COMPTE-RENDU DE VISITE DE LA STATION D'EPURATION DE MIRIBEL LANCHATRE

Extrait du compte-rendu du conseil Général (SATESE).

COMMUNES MIRIBEL LANCHATRE : Population INSEE218 hbts
Population permanente.....180 hbts

LA STATION : mise en service le 1er Octobre 1992
Capacité : 350 eq-hab.....70 m3/jour

BILAN ENERGETIQUE

Décanteur digesteur :

La vidange du digesteur a été effectuée au mois de Juin 1997. 30 M3 de boue ont été pompés. Avec 140 équivalents-habitants supposés raccordés en moyenne sur l'année, la production annuelle théorique de boues est de 1530 Kg de matières sèches. La siccité des boues évacuées serait donc légèrement supérieure à 50 g/l, valeur tout à fait plausible.

Lors de notre visite, nous avons remarqué des dépôts de graisse à la surface du décanteur.

Lit bactérien :

Il présente un bon ensemencement de surface.

RESULTATS D'ANALYSES

Les résultats obtenus sont très proches des normes de rejet imposées à la station

SYNTHESE

Rendement moyen pondéré mesuré	: 81 %
Production annuelle de boue	: Normale
Entretien-Exploitation	: Bon
Destination des Boues	: Incinération
Eaux parasites	: Absence

Cette petite station fonctionne de manière tout à fait satisfaisante. Elle rejette régulièrement des eaux d'une bonne qualité.

A terme, la valorisation agricole des boues semblant être la filière la mieux adaptée à cette station, un plan d'épandage sera à réaliser. Cette étude pourrait être commune avec la future station d'épuration de PRELENFREY.

LE COIN DES
ASSOCIATIONS

ECOLE PRIMAIRE DE MIRIBEL-LANCHATRE

(Exposé des enfants sur les cantonales et le Département)

Les élections cantonales :

les 15 et 22 Mars, les habitants de chaque canton sont allés voter.
La France métropolitaine est divisée en 96 départements plus 4 d'Outre-mer, soit 100 départements en tout. Le découpage en départements existe depuis 1790. Les départements furent regroupés autour d'une ville appelée "chef-lieu".
Depuis la fin du XVIII siècle, leur nombre et nom ont changé.

Les services du département :

Dans son département, chaque habitant peut trouver certains services fournis par l'Etat. Le département a un budget qui provient de l'impôt (taxes locales, vignettes automobiles...). Il reçoit aussi des subventions de l'Etat.

Les élus :

Les conseillers généraux sont élus par les Français lors des élections cantonales qui ont lieu tous les six ans.

Le représentant de l'Etat :

Chaque département est placé sous l'autorité de l'Etat. Le Préfet, représentant de l'Etat, assure l'ordre public. Il est responsable de la sécurité civile.

MAILYS (CM²) CYRIELLE (CM²)
ET

Miribel-Lançâtre

FETE AU VILLAGE

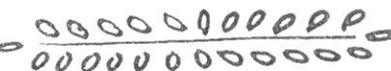
27 et 28 juin 1998

Samedi 27 à 19 heures :

- Pique-nique sur la dalle du jardin
- Concert de jazz
- Feux de la Saint-Jean

Dimanche 28 :

- 10 h : Messe
 - 11 h 30 : Apéritif offert
 - 12 h 30 : Repas sous le chapiteau
suivi d'animations diverses
 - 18 h : Concert à l'église : chorale et guitares
de l'Ecole de Musique de Vif.
- Entrée 30 f, gratuite pour les moins de 12 ans*



Pour tout renseignement,
tel : 04.76.34.00.93, 04.76.34.00.02, 04.76.34.10.50

"MUSIQUES AU BALCON"

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION MUSICALE SUR LE BALCON EST DU VERGORS
MAIRIE 38450 MIRIBEL-LANCHATRE tel 04 76 72 26 96

FESTIVAL 98 PROGRAMME

Samedi 11 juillet 98

Eglise de Prélénfrey

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE GRENOBLE

Quintette pour clarinette et cordes: Brahms, Mozart.

Dimanche 12 juillet 98

Eglise de Saint Guillaume

Récital de piano.

LAURENCE GARCIN

Beethoven, Chopin, Schubert.



Lundi 13 juillet 98

Eglise de Miribel-Lanchâtre

Voix et Accordéon

MARIA SARTOVA et JEAN-LUC MANCA

Mercredi 15 juillet 98

Eglise de Château-Bernard

Trombone et Piano

HENRI PRONIER ET LAURENCE GARCIN

Jeudi 16 juillet 98

Eglise de Saint Barthélémy du Gua

Quatuor de flutes

SONIA HARTMANN-BROUN, GERALDINE GHENO,

PHILIPPE BROUN, THIERRY SCOTTO,

Berthomieux, Fauré, Smétana, Mozart, Chostakovitch, Joplin.

Vendredi 17 juillet 98

Eglise de Saint Andéol

Violon et Piano

CORINE POTHIER-DENIS, FABRICE BOULANGER

Samedi 18 juillet 98

Eglise des Saillants du Gua

Violon, Accordéon, Piano

ENSEMBLE CZINKA

Musiques tziganes et d'Europe centrale

Dimanche 19 juillet 98

Eglise de Gresse en Vercors

Guitare et Bandonéon

ERIC FRANCERIES, ALBERT HAMANN

(tous les programmes ne nous sont pas encore parvenus)

SOUS RESERVE DE MODIFICATION DE DERNIERE MINUTE

Tous les concerts débiteront à 20h30.

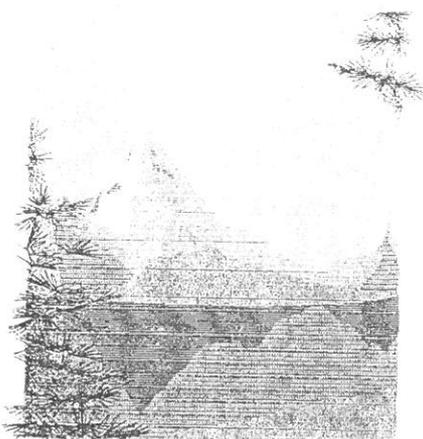
Un pot sera offert aux spectateurs à la sortie de chaque concert.

Association
Loisirs Jeunes

G.Naud 04 76 34 10 40
M.Politano 04 76 34 02 67
M.Rault 04 76 72 27 71
A.Lafaysse 04 76 72 27 14

TETRA-LYRS

STAGE A ST ANDEOL



du 6 au 10 juillet
à la journée

VTT - Tir à l'arc - Escalade

de 6 à 12 ans

Prix : 400 f la semaine (dont 200 f à
l'inscription)

50 f d'adhésion pour les nouveaux

Repas pris en charge par l'association

Départ abri bus Miribel : 8h30

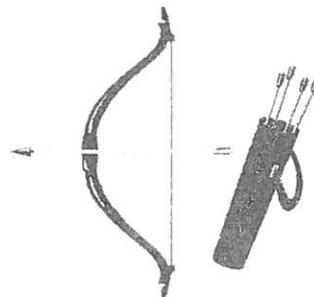
Retour : 17h

Inscriptions avant le 20 juin
Attention places limitées.

Association Loisirs Jeunes

TETRA -LYRS

STAGE A ST ANDEOL



du 6 au 10 juillet
à la journée

VTT - Tir à l'arc - escalade

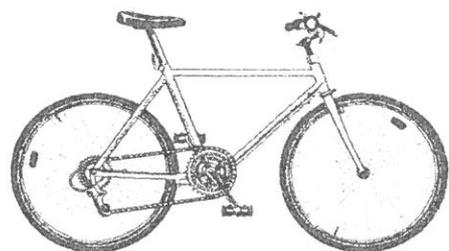
de 6 à 12 ans

Prix : 400 f la semaine (dont 200f à l'inscription)
50f d'adhésion pour les nouveaux.

Repas pris en charge par l'association

Départ abri bus Miribel : 8h30
Retour : 17h

Apporter un chapeau et une gourde.



Inscriptions avant le 20 juin
Attention places limitées.

G.Naud 04 76 34 10 40
M.Politano 04 76 34 02 67
M.Rault 04 76 72 27 71
A.Lafaysse 04 76 72 27 14

Association
Loisirs Jeunes

NATURE ET MONTAGNE A MENS

CHEVAL PASSION

du 10 au 14 aout



Pour les 7 - 13 ans

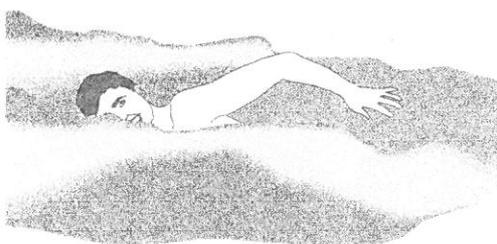
Prix : 1000 f la semaine
dont 300 f à l'inscription

Attention places limitées
Réservations avant le 30 juin

Association
Loisirs Jeunes

MMULTI-SPORTS A MENS

DU 10 AU 14 AOUT



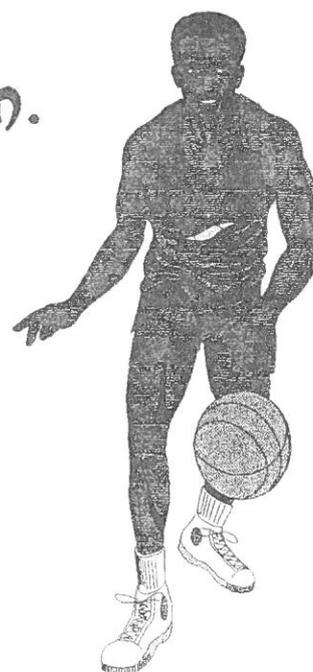
Age : de 13 a 16 ans

Prix : 1000 f la semaine en
pension complète
dont 300 f à l'inscription.

Places limitées
Réponse avant le 30 juin.



G.Naud	04 76 34 10 40
M.Politano	04 76 34 02 67
M.Rault	04 76 72 27 71
A.Lafaysse	04 76 72 27 14



SOU DES ECOLES DE MIRIBEL LANCHATRE

RENTREE 1998 - PROJET DU SOU DES ECOLES

VIDEZ PLACARDS ET GRENIERS !

LE SAMEDI 10 OCTOBRE A 14 heures au jardin de la cure, à Miribel

⇒BOURSE réservée aux particuliers :

 JOUETS 

 VETEMENTS

 ARTICLES DE PUERICULTURE 

 MATERIEL DE SPORT

- ETC...

⇒BUVETTE, BUFFET sur place 

⇒INSCRIPTION souhaitée avant le 3 OCTOBRE auprès de

Mme BURDET Cathy ☎ 04.76.34.18.09

Mme ALGOUD Joëlle ☎ 04.76.34.08.39

VU A TRAVERS
LA PRESSE

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Course de côte : tout est prêt



Les poseurs d'affiche.

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Une belle fête pour les vingt ans de la course de côte



Les bénévoles de l'association.

Les juniors, les ados, les grandes personnes, tous ont participé avec beaucoup d'ardeur à l'organisation de la course de côte qui se déroulera ce dimanche.

Bien entendu, l'association Lanchâtre omnisport espère voir beaucoup de monde pour cette vingtième édition qui n'a pas perdu de son charme. Le soleil inexistant depuis quelques années, est également très attendu pour attirer l'enthousiasme des spectateurs avides de sensation. Une centaine de participants vont affronter les cinq boucles de la montée du Verney sur un nouvel enrobé et les champions devront quand même méfier des jeunes débutants qui n'hésiteront pas "à mettre le paquet".

Au programme du week-end : aujourd'hui grand bal gratuit à 21 heures, feux d'artifice à 21 h 30.

Dimanche : essais non chronométrés de 8 h 30 à 10 heures : essais chronométrés de 10 heures à 12 h 30. 1^{re} montée départ 13 h 30. 2^e montée départ 16 h 30. Remise des prix à 19 h 45. ■

Il est rare de voir un feu d'artifice en cette période de l'année. C'est pour cela que l'association Lanchâtre omnisport a décidé d'illuminer le ciel de Miribel à l'occasion du vingtième anniversaire de la course de côte.

Beaucoup de monde s'est déplacé pour admirer les bouquets multicolores et entendre les fusées tirés par une sympathique équipe d'artificiers de la société Scenofrance venus par amitié offrir leurs services à l'association et au village.

Dans la douceur de ce samedi soir, les flonflons du bal ont ensuite animé la nuit, égayée par les barmen sportifs, donnant à cette soirée un caractère de fête.

Le week-end fut très long pour tous les membres de l'association qui ont couru à droite et à gauche afin de permettre aux spectateurs d'en savourer les moindres moments.

Repus et fatigués le dimanche soir, leurs souhaits étaient quand même comblés : un temps agréable, une formidable ambiance, et aucune anicroche dans le déroulement de l'organisation. ■

COURSE DE COTE DE MIRIBEL-LANCHATRE

Des ténors pour un anniversaire



1500 mètres, cinq épingles et une redoutable courbe à droite sur les pentes du Vernay : la course de côte de Miribel-Lanchâtre est un modèle de technique.

20^e course de côte régionale de Miribel-Lanchâtre. Organisation ASA Dauphinoise et Lanchâtre Omnisports. Compte pour le challenge de l'ASA Dauphinoise et le challenge courses de côte de la ligue Rhône-Alpes. Parcours, Montée du Vernay, pente 8%, longueur 1500 m. Groupes admis : N-FN, A-FA, C3/CM/CN, D/E et F-FS-F3-GT de série.

Programme : samedi 25 avril : 17 h-20 h, vérifications.

Dimanche 26 avril : 7 h 30-10 h 30, vérifications. Essais, 8 h 30-12 h 30. 2 montées de course à 13 h 30 et 16 h.

Demain à Miribel-Lanchâtre, sur le CDS à 10 kilomètres au sud de Vif, on attend les leaders rhônalpins d'un championnat régional qui a débuté sur les chapeaux de roues à Chanaz le week-end de Pâques, et puis le peloton d'amateurs qui hier, à la clôture des engagements, dépassait la centaine. Mais pour cette

vingtième, il y a aussi des revenants : Jean-Pierre Rindoni, Edmond Pupil, plus ceux qui ont présidé à l'organisation : Maurice Galliard, Pierre Perretti, et récemment Yves Puissat. Dimanche soir, ces trois là souffleront vingt bougies lors d'une remise des prix qui souhaitons-le, récompensera un vainqueur méritant.

Ils seront tous présents, les ténors. Jacky Bouvier, champion de ligue, opposé à Prudent Coquet, Piq, Boillot ou aux frères Brottes par exemple pour le scratch et le groupe E, mais aussi à Laurent Guittonneau, merveilleux animateur à Chanaz. On surveillera le duel entre les Delta Intégrale groupe A de DuCastel et Darmochod, et pour le spectacle, Cornillon à la Toyota toujours tonitruante, sera là. Dans le groupe F, il faudra encore compter sur Lhermet et sa Scora (vice-champion en 97 tout de même) face à Balme (Murena) et Santarelli (Porsche). Et Mazoyer et Pellissier (Escort Cosworth groupe N) sont des valeurs sûres du groupe N.

À Miribel-Lanchâtre, la fête commence ce soir. Car après la "corvée" des vérifications, un bal gratuit est organisé et la 20^e sera déjà célébrée avec un feu d'artifice. ■

MIRIBEL-LANCHATRE

une belle course de côte



Les vainqueurs entourés par les organisateurs.

Lors des essais, le dimanche matin, une barquette conduite par Laurent Guittonneau avait cassé sa boîte à vitesse, laissant échapper une flaque d'huile sur environ 200 m. Malgré les quatre sacs de ciment étalés sur le bitume les risques étaient encore présents lors des deux montées prévues à 13 h 30.

Mais les pilotes n'en ont guère tenu compte puisqu'ils ont tous "appuyé sur le champignon" entraînant des records de vitesse surtout chez les barquettes dont le plateau cette année était particulièrement intéressant et de très grande qualité.

Plusieurs participants absents des courses depuis un certain temps ont fait leur réapparition profitant d'un revêtement neuf pour mettre au point leurs bolides.

Malgré un temps incertain dès le début de la matinée, les 600 spectateurs ont eu droit à une route sèche, de la douceur, leur permettant d'apprécier cette très belle course où régnait une grande motivation surtout dans les groupes N et F dont les résultats très serrés de la première montée ont davantage stimulé les coureurs automobiles.

Voitures et pilotes étaient au point puisque seulement quatre abandons ont été enregistrés. Les cinq premiers au scratch sont : 1. Jacky

Bouvier, meilleur temps au deuxième tour 1 m 2 s 11 c, 2. Frédéric Prudent meilleur temps au premier tour 1 m 3 s 1 c, 3. Bernard Olivier 1 m 3 s 76 c au 2^e temps. Eric Brottes 1 m 4 s 53 au 2^e tour et Daniel Coquet 1 m 4 s 8 c au deuxième tour.

■

AUTOMOBILE

**20^e COURSE DE COTE
DE MIRIBEL/LANCHATRE**

Bouvier double la mise

Le nouveau recordman de l'épreuve a attendu la deuxième montée pour faire exploser le chrono. Empochant ainsi une deuxième victoire sur les pentes du Vernay.

Vingt ans. Age respectable pour une épreuve qui n'attendait qu'un record et y eut droit finalement, à quelques minutes de la clôture.

Pourtant la journée croulait sous les incertitudes. Le temps d'abord. Quand le vent du Sud souffle ainsi le long du Vercors, que les nuages s'y accrochent, on peut craindre plus grave. Ça aurait effectivement mal tourné si la pluie était venue ruisser sur les 200 kilos de ciment qu'on avait du répandre sur les litres d'huile déversés d'un carter, en fin de matinée.

Du coup, quelques pilotes parmi les prétendants au scratch n'avaient pu prendre part à des essais finalement dominés par le Haut-alpin Bernard Olivier (1'02"99, un temps qui l'aurait finalement placé deuxième le soir). En fait tout le monde, de l'avisé directeur de course aux pilotes, s'en tira à merveille. Sauf l'infortuné Laurent Guittonneau, qui avait surpris tout le monde à Chanaz et abandonnait sur bris de boîte de vitesses.

On pourra se dire aussi que Prudent eut la chance du débutant dans la première montée. 1'03"01, Bouvier n'était qu'à 5 dixièmes. On bataillait fort dans le groupe F entre un étonnant Balme (Matra Murena) leader à deux bonnes secondes sous son temps d'essais, et l'inévitable Roger Lhermet. Pour le groupe A,

Ducastel venu croiser le fer avec l'autre Dauphinois, Gilles Darmochod, histoire de comparer leurs Lancia Delta, se trouvait seul au départ. Darmochod prudent, préférerait hypothéquer une montée pour colmater une belle fuite d'huile juste au-dessus de l'échappement. Un groupe N forcément Ford, entre Charvin, Pellissier et Grajon... La messe était dite ?

Pas du tout. Lhermet avait gardé un atout dans sa manche et sans doute le passage d'une centaine de voitures avait-il nettoyé le gras de la piste. Et voilà que Darmochod pointait le museau de sa Lancia sur la ligne. Après deux saisons "sans" au volant d'une BMW, "Monsieur groupe A" a apparemment trouvé l'auto idéale.

On n'était pas au bout. "Je ne pensais pas être si bien" avouait Prudent. Mais le pilote de l'ain au volant de sa belle March n'est que le Dauphin de l'Isérois qui enlève une deuxième couronne sur les pentes du Vernay. "Étonnant car c'est le début de la saison et je suis d'habitude long à me mettre en jambes. J'ai eu plein de petits problèmes périphériques : la boîte de vitesses, et un moteur qui ratatouillait. Mais c'est la que le portable est pratique : un coup de fil au sorcier, et c'était réglé à la deuxième montée."

Le nouveau recordman (l'ancien record était détenu par Bernard Chamberod) louait aussi la qualité retrouvée du revêtement "encore un peu gras". Ça n'est que de bon augure pour l'an prochain.

O.G. ■

AUTOMOBILE

● COURSE DE COTE

Classement scratch : 1. Bouvier Jacky (Martini MK28), E, 1'2"11 ; 2. Prudent Frédéric (March B7B) E, 1'3"01 ; 3. Olivier Bernard (Martini MK 49/56) E, 1'3"76 ; 4. Brottes Eric (Brottes MB5) E, 1'44"53 ; 5. Coquet Daniel (Martini TO2C) E, 1'4"89 ; 6. Laspisa Jo (Osella PA9/90) C3, 1'6"27 ; 7. Piq Denis (Martini MK24) E, 1'7"06 ; 8. Paulin René (RDB) C3, 1'7"22 ; 9. Boillot Pascal (AGS JH19) E, 1'7"23 ; 10. Damnon Stéphane (March 82 S), C3, 1'7"41 ; 11. Lhermet Roger (Scora AMD), F, 1'7"52 ; 12. Januel Christian (CG), F, 1'7"68 ; 13. Balme Patrick (Matra Murena), F, 1'7"74 ; 14. Santarelli Fernand (Porsche 911), F, 1'8"66 ; 15. Jean Alain (Alpine A110), F, 1'8"82... 17. Darmochod Gilles (Delta Integrale), FA, 1'9"81 ; 18. Du Castel Xavier (Delta Integrale), A, 1'10"17 ; 19. Boulloud Pierre (Martini FL), E, 1'10"26 ; 20. Fazio David (R5 Turbo), F, 1'10"61... 25. Charvin Jean-Marc (Escort Cosworth), N, 1'11"94 ; 26. Coteur Marc (Alpine A110), F, 1'11"97.

MIRIBEL-LANCHATRE

Des stagiaires ont contribué à l'étude du projet "prêtarachou"



Tous ensemble autour d'un objectif : créer une action de développement propice à la lutte contre la tendance "village-dortoir".

Dans le cadre du projet d'aménagement urbain "le prêtarachou" à Miribel-Lanchâtre, la DDE de Monestier-de-Clermont a organisé une journée formation au cours de laquelle les stagiaires des neufs subdivisions des services d'aménagement de montagne du canton (DDE) ont pu mettre à contribution leurs connaissances sur un travail concret.

A l'initiative de Michèle Souchere, du service d'urbanisme et de l'habitat de la DDE, en partenariat avec le conseil d'architecture et d'urbanisme de l'environnement (CAVE) qui participe activement à la maîtrise d'œuvre sur la quasi totalité des communes du département et notamment celle de Miribel-Lanchâtre depuis un an et demi, apportant ses compétences en ce qui concerne l'harmonisation et l'extension vivante au village et facilitant la rencontre entre instructeurs et paysagistes, cette expérience a été enrichissante pour ces stagiaires sortis de leur bureau afin qu'ils étudient sur le "tas" un projet tout particulier.

En effet, l'aménagement du "prêtarachou" constitue une organisation sur un principe de mixité habitat/activité sur un territoire de moyenne montagne (700 m), dans le parc naturel régional du Vercors, ayant sa

propre identité, situé à moins de trente kilomètres de l'agglomération grenobloise.

Cette étude comprend un lotissement communal de neuf lots affectés ainsi : un lot avec huit logements PLA. Trois lots habitations individuelles en accession à la propriété et cinq lots avec quatre locaux d'activités partagés en deux types : immatérielles (bureaux pour professions libérales etc.). Matérielles

dités artisanales de très faibles nuisances sonores, olfactives ou visuelles.

Les instructeurs, accueillis par Luc Puissat, le maire qui leur a présenté en tout début de programme son village, sont ensuite rentrés dans le vif du sujet avec les rappels de la problématique, pistes et méthodes d'analyse de l'étude. Puis, en milieu de matinée, après l'exposition des dossiers sur lesquels ils souhaitaient

travailler, les stagiaires ont constitué des ateliers par groupes, leur permettant d'effectuer des travaux de recherches dont le résultat fut, après présentation, la confrontation des méthodes, des idées et des points de vue entraînant débat et synthèse.

Grâce au travail de toute une équipe de partenaires, le projet avance dans de bonnes conditions. ■

MIRIBEL-LANCHATRE La fête au village est de retour



Première mise au point des festivités.

La fête au village était une tradition il y a quelques années encore. Mais avec le temps, elle a disparu, emportant avec elle toutes les joies et les amusements dont les villageois étaient si friands à l'époque.

Cependant, cette manifestation devenue souvenir pour beaucoup va cette année refaire son apparition grâce à l'initiative des Amis de l'église. Avec le concours des autres associations de la commune, ils ont décidé de faire revivre ces jours de détente et de convivialité les 27 et 28 juin.

Les festivités commenceront par un

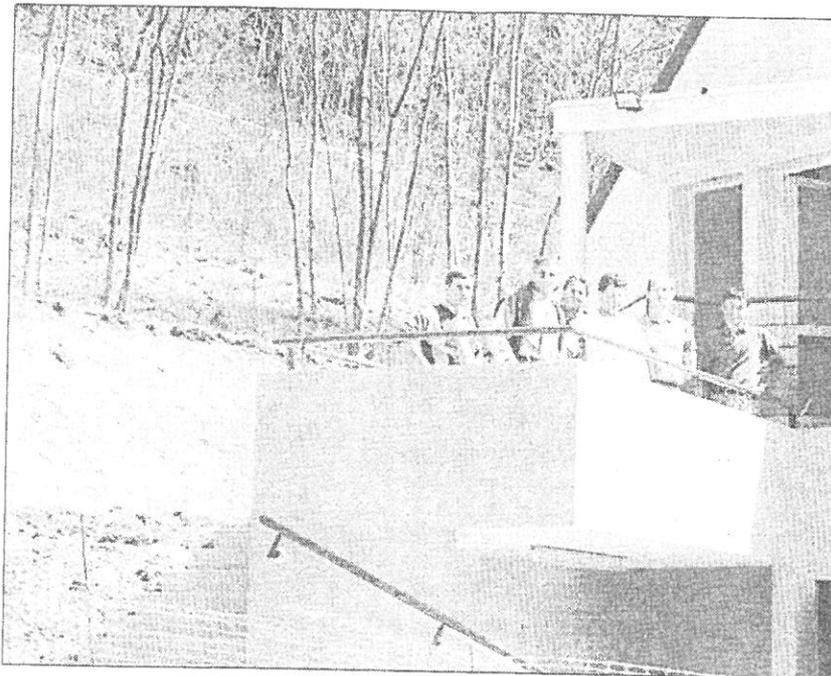
pic-nique le samedi 27 vers 20 h, dans le parc du village, accompagné d'un concert de jazz jusqu'à la nuit tombée. Puis tous prendront les flambeaux afin d'atteindre la cime du Verney, où crépiteront les feux de la Saint-Jean. Le dimanche, après la messe de 10 h, la poule au riz sera servie sous chapiteau, au son de l'accordéon. L'après-midi, au milieu des stands traditionnels pour enfants, tournoi de volley et concours de boules amateurs. Aux alentours de 18 h, c'est avec la chorale de Vif et son programme varié que le week-end prendra fin. ■

Communauté de communes : réception du bâtiment technique

A la déchetterie, a été procédé à la réception du bâtiment technique mercredi dernier, par Jean-Marc Rozan, architecte maître d'œuvre, représentant le maître d'ouvrage.

Participaient également Claude Piar, président de la Communauté de communes et Michel Gauthier, premier vice-président, ainsi que les entreprises qui sont intervenues sur le site. D'une surface de 90 m², ce bâtiment technique très fonctionnel comprend : 2 garages pour 2 véhicules, 2 bureaux (source des eaux et le service de la déchetterie), une kitchenette, des sanitaires et des placards de rangement.

D'un coût de 460 000 F toutes taxes comprises, le chantier s'est déroulé sur une durée de 3 mois. Ce bâtiment répond aux besoins engendrés par la création de la déchetterie. A l'issue de la réception, tous les intervenants ont pris ensemble le verre de l'amitié. Le bâtiment sera accessible au public au début du mois de mai.



L'ensemble des intervenants au moment de la réception.

Ordures ménagères : informer pour une meilleure efficacité

La commission des ordures ménagères s'est réunie jeudi dernier, dans les locaux de la mairie sous la présidence de Michel Gauthier, vice-président de la communauté de communes. Participeront également, Jacques Delhome, directeur de la société Locabac et Gilbert Philippe, responsable technique.

Le président de la commission des ordures ménagères fait part de la satisfaction de celle-ci depuis que la société Locabac, a obtenu le marché de ramassage des ordures ménagères. La société de ramassage informe la commission qu'elle va procéder à une étude de proximité pour être plus rationnelle et améliorer le service de ramassage. Cette étude sera sans coût financier supplémentaire pour la communauté de communes.

Quelques petits problèmes ont été évoqués par le directeur de la société de ramassage à savoir : les

personnes âgées et les hameaux isolés et éloignés des routes départementales, dans certains endroits la difficulté de faire demi-tour avec la benne à ordures, de nombreux conteneurs inutilisables. Dans l'avenir, faudra-t-il instaurer un service de ramassage des ordures ménagères à la carte ? La commission consciente des problèmes évoqués va tout mettre en œuvre pour les résoudre rapidement.

Un gros travail d'information va être engagé par la société Locabac, pour expliquer comment doit être utilisé un conteneur, que faut-il mettre dedans, et ne pas mettre et demander à la population de faire preuve de plus de civisme.

Quelques chiffres pour terminer, à titre indicatif sur le canton de Monestier en 1997, il a été collecté : 200 kg de plastique divers, 62 tonnes de papier, 140 tonnes de verre, 1280 tonnes d'ordures ménagères.



Les membres de la commission pendant les débats.

MONESTIER-DE-CLERMONT

Communauté de communes: le projet d'une structure sociale polyvalente



Une vue des acteurs sociaux pendant le débat.

A l'initiative de la Communauté de communes, une réunion s'est déroulée au siège du centre social de Monestier, dernièrement, sous la présidence de Claude Pion. Y participaient également les divers acteurs sociaux du département, la petite enfance, la Caisse d'allocations familiales, la jeunesse et sports, diverses associations de Monestier, la halte garderie, l'association familiale, la ludothèque, les clubs du 3^e âge et la Communauté de communes fortement représentée par ses élus.

Frédérique Peron, responsable de commission au sein de la Communauté de communes fait la présentation du centre social actuel, constat est fait qu'il a le mérite d'exister mais ses structures sont inadaptées et éclatées (escalier étroit, manque de locaux, manque d'équipements, manque de sanitaires, etc.). Suite à cette présentation, les divers acteurs sociaux informent l'assemblée des missions qu'ils effectuent sur le canton (familles en difficultés, psychiatrie, problèmes d'alcoolisme, petite enfance, bénéficiaires du R.M.I., enquêtes d'expulsions, insertion sociale et professionnelle, logements, aide financière, recherche d'emploi, relations avec l'A.N.P.E., relais assistance maternelle etc.).

Ces besoins exprimés, vont permettre de rédiger une expression des besoins qui débouchera sur un avant projet sommaire, qui devra permettre la construction de l'aménagement d'une structure adaptée aux normes (surfaces suffisantes, locaux adaptés, sanitaires, hygiène) et qui devra permettre le regroupement en un seul point de tous ces services. L'ensemble des élus vont devoir très rapidement se pencher sur ces problèmes, pour voir ce dossier aboutir dans des délais raisonnables, dans les meilleures conditions pour les intervenants, et surtout pour les populations pour qui il existe un réel besoin. ■

MIRIBEL-LANCHATRE

Princesses, ogres, diable et lutins



Le trio a captivé le public, surtout les enfants.

Dans le cadre de la convention culturelle (conçue pour trois ans dans le Trièves) et proposée par le Syndicat d'aménagement du Trièves et financée par le conseil général, la bibliothèque a organisé vendredi une soirée contes musicaux avec "Les accordeurs d'histoires". La conteuse, Claudie Rajon, a entraîné environ 80 personnes de tous âges dans les aventures rocambolesques de personnages surprenants, accompagnée par Franck Fioricce accordéoniste et Serge Vivion guitariste qui ont su animer l'atmosphère particulière de ces contes. A l'occasion de cette sympathique soirée la mairie a offert un pot de l'amitié aux auditeurs et interprètes, favorisant ainsi les échanges. ■

MIRIBEL-LANCHATRE

Merci aux bénévoles !

Ce n'est pas rien, une course de côte ! Elle se prépare plusieurs mois à l'avance et il faut une importante mobilisation pour que tout soit au top le jour J. Cette vingtième course de côte a demandé un effort plus important qu'à l'accoutumée du fait des diverses manifestations organisées la veille.

Cette année encore, de nombreux jeunes ont mis la main à la pâte, les villageois ont également œuvré dans la bonne entente et comme à l'accoutumée, les secrétaires ont abattu un énorme travail. Le résultat fut une réussite.

Afin de remercier tous ces bénévoles, l'association Lanchâtre omnisport leur a offert un apéritif-buffet qui s'est déroulé dans la salle polyvalente dans une ambiance bon enfant. ■



Le groupe des bénévoles.

UN PEU D'HISTOIRE

URBANISME

La population ne diminue plus
à Miribel Lanchatre

Huit logements H.L.M. ont été inaugurés hier

Monestier-de-Clermont. — A l'occasion de l'inauguration de huit logements H.L.M. réalisés sur le territoire de la commune de Miribel Lanchatre, M. Maurice Puissat, conseiller général du canton de Monestier et maire de Miribel Lanchatre, ainsi que M. Henri Chatin, président de la société départementale d'H.L.M. avaient invité tous ceux qui ont suivi plusieurs années d'efforts pour aboutir à cette réalisation à une petite cérémonie.

POUR ENRAYER L'EXODE RURAL

Autour des années 1974 et 1975, il n'y avait plus que 75 habitants à Miribel Lanchatre dont 5 enfants et l'école allait fermer. La municipalité prit conscience de la nécessité impérieuse d'enrayer l'exode rural et chercha des solutions en ce sens.

Pour empêcher la fermeture de l'école, des classes vertes pour les enfants de quartiers défavorisés de Grenoble furent réalisées, d'autres enfants furent accueillis directement chez les habitants.

Cela ne suffisait pas. Il fallait relancer la construction alors que les anciennes maisons, dès qu'elles devenaient libres, étaient transformées en résidence secondaire.

Ainsi, différentes tentatives furent effectuées dont une avec les gîtes ruraux qui n'aboutit pas. Finalement, c'est avec la société départementale des H.L.M. de



En présence de M. Puissant, conseiller général, inauguration à Miribel Lanchatre de logements H.L.M. (Photos Valérie Deraï)

l'Isère que devait se réaliser huit logements.

Au départ, ce sont des techniciens travaillant à l'institut Law-Langevin qui furent intéressés par ce projet, mais, au fil des années, plusieurs se désistèrent. Ils furent remplacés par d'autres. Un choix général fut formulé, celui d'avoir au maximum de surface, quite à achever soit-même les finitions.

En attendant un financement qui

n'est pas réalisé complètement — le déficit est de 50 000 F par logement — le 1% réservé au logement a fait l'avance.

La commune, de son côté, a fait un gros effort en fournissant le terrain pris sur sa réserve foncière et en viabilisant. Les futurs subventions seront réclamées à la Datar, établissement public régional et le conseil général.

Indiquons, à titre indicatif, que les loyers pour ces « F. 5 » varient entre 650 et 800 F pour une superficie de 101 m².

Le mouvement a donc maintenant été inversé. La vie reprend, en 1978 à Miribel Lanchatre où il y a 182 habitants actuellement.

Hier après-midi, c'est tout cela

qui fut rappelé à cette inauguration à travers les différentes allocutions prononcées sur place et à la mairie.

Outre le conseiller général du canton, maire de Miribel Lanchatre et tout son conseil municipal, on reconnaissait le président Henri Chatin déjà cité et Mme ; M. Daniel Toulotte, directeur départemental de la société H.L.M. et Mme ; les responsables de la coopérative ouvrière A.C.C.B. de Goncelin qui ont réalisé les maisons ; le maire de Monestier-de-Clermont.

Décidément, le Trièves montre l'exemple en refusant l'inévitable car c'est la troisième commune à... renverser la vapeur.

Pierre DESBRUYERES.